

La part des femmes progresse à l'Assemblée et au Sénat

4 décembre 2018



Avec les élections sénatoriales de septembre 2017, la part des femmes dans la chambre haute du Parlement progresse, mais à un rythme lent. « À ce rythme, il faudra attendre 2026 pour atteindre la parité au Sénat » comme l'indique le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) [1]. Les femmes occupent désormais 31,6 % des sièges, contre 25 % lors des élections de 2014. Une augmentation due en partie aux obligations paritaires pour les listes de candidatures, même si les femmes sont rarement en tête de liste. Et d'autre part, une hausse facilitée par l'interdiction du cumul des mandats en place depuis 2017, qui a permis de libérer des sièges de sénateurs investis par quelques femmes.

Les exécutifs du Sénat, c'est-à-dire les postes de pouvoir, restent eux aussi très largement masculins. Sur huit postes de vice-président, trois sont occupés par des femmes, comme en 2014. Rappelons que la présidence du Sénat n'a jamais été occupée par une femme jusqu'à maintenant.

Source : HCE - © Observatoire des inégalités

Où en est la parité à l'Assemblée nationale ?

L'Assemblée nationale élue le 18 juin 2017 comprend 38,7 % de femmes, en forte hausse par rapport à 2012 où ce taux était de 26,9 %. À ce rythme de progression, la parité serait atteinte lors des prochaines législatives, ce qui reste peu probable tant l'élection de 2017 aura été exceptionnelle. Il ne faut pas oublier qu'il y a vingt ans encore, l'Assemblée nationale ne comptait que 10 % de femmes et le Sénat 6 %.

La progression de la représentation féminine au sein du pouvoir législatif ne préjuge en rien des politiques menées, mais est une bonne nouvelle pour l'égalité entre les sexes. Elle contraste avec la représentation des catégories sociales, [l'Assemblée nationale ne comptant quasiment plus de représentants des milieux populaires](#).

Source : Insee - © Observatoire des inégalités

Photo / www.assemblee-nationale.fr

[1] « Les chiffres clés de la parité aux élections sénatoriales », HCE, septembre 2018.

Part des femmes parmi les sénateurs

Unité : %

Part des femmes

1952	2,5
1955	2,5
1958	1,9
1959	1,9
1962	1,9
1965	1,8
1968	1,8
1971	1,5
1974	2,5
1977	1,7
1980	2,0

Part des femmes parmi les sénateurs

Unité : %

Part des femmes

1983	3,0
1986	2,8
1989	3,1
1992	5,0
1995	5,6
1998	5,9
2001	10,3
2004	16,9
2008	21,9
2011	22,1
2014	25,0
2017	31,6

Source : HCE - © Observatoire des inégalités

Part des femmes parmi les députés

Unité : %

Part des femmes candidates Part des femmes parmi les élus

1958	2,3	1,3
1962	2,4	1,7
1967	2,9	1,9
1968	3,3	1,7
1973	6,6	1,7
1978	16,3	4
1981	13,1	5,5
1986	25,1	5,8
1988	11,9	5,6
1993	19,5	5,9
1997	23,2	10,8
2002	39,3	12,1
2007	41,6	18,5
2012	40,0	26,9
2017	42,4	38,7

1. Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Lien social et politique](#) >

2. Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/paritefemmeshommespolitique>